

AXE 2	REPONDRE AUX ATTENTES DANS UNE LOGIQUE D'ORGANISATION GENERALE ET DE STRUCTURATION TERRITORIALE DE L'U.N.S.S
	FICHE ACTION N° 2.3
Rappel de l'objectif prioritaire - recherché	► Développer l'éducation à la santé par la promotion de l'activité physique
QUOI ? Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ sensibiliser, informer les adultes pour qu'ils deviennent porteur du message : « bien bouger, bien manger » l'activité physique et l'alimentation sont essentielles pour la santé ▪ organiser des réunions d'information ▪ mettre en place une campagne d'affichage
POUR QUI ? Publics cibles Nombre de personnes bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Adultes de la communauté éducative - Enseignants EPS - Infirmières - Enseignants SVT
AVEC QUI ? Partenaires éventuels Rôles et responsabilité de chacun	<ul style="list-style-type: none"> ○ CODES ○ DDJS ○ CDOS
COMMENT ? Modalités d'organisation	<ol style="list-style-type: none"> 1. mise en place d'une campagne d'affichage dans les établissements scolaires sur le thème « bien bouger, bien manger » 2. valoriser le temps UNSS pour tous les élèves. 3. Promouvoir des rencontres UNSS sur le pôle développement ou la compétition pure n'est pas l'unique objectif.
POUR QUOI FAIRE ? Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Agir contre l'inactivité et promouvoir l'activité physique et sportive. • Développer les activités physiques vers d'autres publics. • Lutter contre les effets de la sédentarité. • Eduquer et sensibiliser à une bonne alimentation • Diffuser des connaissances sur les effets bénéfiques de l'activité physique et favoriser l'appropriation de principes de santé et d'hygiène de vie.
AVEC QUOI ? Moyens matériels et financiers	<p>Les activités physiques sont le premier moyen de prévention de la santé. Elles contribuent au bien être et apportent un impact bénéfique sur la santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé physique : lutte contre l'obésité - Santé mentale : socialisation – adulte référent – estime de soi <p>Dans les établissements scolaires l'A.S. et l'U.N.S.S. avec ses 3 pôles sont au service de tous :</p> <p>Le dispositif « accompagnement éducatif » dans son volet sportif doit permettre de proposer des activités adaptées et encadrées à tous les jeunes.</p>
QUAND ?	Programme pluriannuel 2008 / 2012
QUELS EFFETS ATTENDUS ?	L'A.S. et l'UNSS sont des moments privilégiés pour faire passer des messages.